

RAPPORT MORAL

La Fédération Française d'Équitation est toujours la 3^{ème} fédération des sports olympiques en nombre de licenciés, elle arrive juste derrière le foot et le tennis, avec 625406 licences en 2025. L'équitation est toujours le 1^{er} sport féminin en France avec 537801 licences en 2025 qui représente 86 % de pratiquantes en 2025 contre 84% en 2024.

C'est sans compter les cavaliers ayant leur cheval au pré sans être licencié, qui sont les cavaliers pratiquant l'équitation d'extérieur.

L'ÉQUITATION DANS L'AIN

L'Ain est toujours le 4^{ème} département de la région Auvergne Rhône Alpes en nombre de licenciés, (Les trois premiers départements étant : l'Isère, le Rhône et la Haute Savoie).

Nous continuons à voir notre nombre de licenciés diminuer. Nous avons perdu 443 licences par rapport à 2024, avec un total de 8058 licenciés en 2025, soit une baisse de 5%. En Auvergne Rhône-Alpes et au niveau national, la baisse a été de 3%.

En 2014, année où nous avons enregistré notre plus nombre de licenciés, nous comptons 9775 cavaliers (-17,5% par rapport à cette année). Au niveau national l'année la plus faste de la FFE a été 2012 avec 706449 licenciés, contre 625406 licences en 2025 (soit -11%)

Le nombre de licences suit la courbe des naissances en France, qui a chuté depuis 2010 de 21%.

Ce n'est pas une excuse, la Fédération Française de tennis a augmenté ses licenciés de 5,6% et la Fédération Française de Foot de 8,7%

Nous devons fournir un gros effort pour rechercher des primo-licenciés, qui sont nos cavaliers de demain.

- LES STRUCTURES DE L'AIN

Cette année nous comptons 151 adhérents à la FFE contre 150 en 2024. Le monde de l'équitation est très professionnalisé, en effet sur les 151 structures équestres que compte notre département, 26 sont des clubs associatifs et 125 à but lucratif.

- LE COÛT DE L'ÉQUITATION

Le prix de l'équitation, pour un enfant dans un poney-club, montant 1 heure par semaine varie de 600€ à 900€/an.

En comparaison une année de foot revient de 50 à 150 € et pour une année de tennis, il faut compter 250 à 300€

Nous sommes certes plus onéreux, mais il n'est pas possible de tirer les prix vers le bas, sans mettre en péril financièrement la vie de nos clubs.

Il nous faut donc être créatif et trouver des voies qui attireront de nouveaux cavaliers vers l'équitation.

ACTION EN VUE DU DEVELOPEMENT DE NOTRE SPORT

- Développement du nombre de licenciés dans notre département.

Nous continuerons le déploiement du "Poney club éphémère", structure mobile que nous avons créé et mise à disposition des structures départementales pour les aider à recruter de nouveaux cavaliers.

Nous finalisons un mémento, qui a pour but d'aider les clubs à mieux préparer une porte ouverte, à mieux collecter les renseignements sur les prospects pendant la manifestation et enfin mieux gérer les informations collectées pendant la manifestation.

- Aider les structures à diversifier l'offre des prestations proposées, pour augmenter leur clientèle.

Nous mettrons en place des formations pour les dirigeants et les enseignants, leur présentant des disciplines émergentes susceptibles d'attirer une nouvelle clientèle, désireuse de pratiquer l'équitation et la compétition différemment.

Dans cette optique, nous avons organisé l'année dernière une formation des moniteurs sur le tir à l'arc et obtenu une subvention de 1500€ de l'ANS, qui nous a permis d'acheter des kits de tir à l'arc, qui sont mis à disposition des clubs, nous avons également fait l'acquisition de cônes pour le travail à pied afin qu'ils puissent s'essayer à ces disciplines sans trop de frais.

-Toujours dans cette même optique, pour satisfaire des cavaliers ayant envie de concourir "autrement"

Nous mettons en place, avec le concours de 5 clubs « le challenge Multi-Activity » qui se déroulera le 21 juin 2026 à l'hippodrome de Châtillon sur Chalaronne. Au cours de cette journée, labellisée Championnat Départemental, les cavaliers s'affronteront sur 5 disciplines différentes – Course à Poneys – TREC Spécial PTV – Travail à Pied – Mountain Trail – Equi Feel. A l'issue de cette journée, le club ayant présenté le plus de cavaliers, dans le plus grand nombre de disciplines différentes, se verra remettre une belle récompense.

- Nous allons continuer nos formations continues mensuelles à l'intention des moniteurs.

Le thème de ces formations sera, comme d'habitude, établi en concertation avec les participants. Nous continuerons à leur proposer des stages de perfectionnement que nous avons mis en place avec des cavaliers de haut niveau en CSO (Stanislas Lafond) et dressage (Julia Chevanne) et comme par le passé nous les ouvrirons aux cavaliers compétiteurs.

- Nous continuerons les rassemblements annuels

Les défis de l'Ain seront reconduits cette année. En revanche, cette année nous n'organiserons pas de Coupe Des Clubs, vu le désintérêt des clubs depuis quelques années.

ACTION D'ORDRE PLUS GENERALE

- Actuellement nous remanions le site internet du CDE.

En changeant de serveur, tout en gardant la même adresse, nous allons rendre notre site plus vivant. Nous travaillons à ce projet avec l'UFOLEP en « partageant » une alternante en communication, qui finit sa formation au sein de leur association.

- Nous allons continuer à travailler en étroite collaboration avec le CDTE.

Il est à noter que son président fait partie statutairement partie du bureau. Nous aiderons financièrement le CDTE lorsqu'il en fera la demande, comme ça été le cas à l'automne 2024, pour financer un stand lors de d'EQUITA-LYON, stand qui regroupait plusieurs CDTE et organismes de développement du tourisme équestre comme : l'Ain à Cheval. Nous l'aiderons aussi au printemps 2026 pour l'organisation de la cinquantième édition du rallye de l'Ain.

-Subvention Régionale

Avec le concours du CREARA, nous nous sommes vu attribuer, par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un minibus. Ce véhicule est mis gratuitement à disposition des clubs du Département, pour transporter leurs cavaliers et accompagnateurs lors de manifestations sportives ou parasportives.

LES COMPETITIONS DANS L'AIN

Grace à un financement, à 50% de l'ANS, nous avons fait l'acquisition d'une arche qui est déployée sur les concours labélisés, pour les mettre en valeur et leur donner plus de visibilité.

Cette année 2399 licences compétition ont été délivrées se répartissant de la manière suivante :

PRO : 57 masculines, 38 féminines = total 65

Amat : 113 masculines, 509 féminines = total 622

Club : 153 masculines, 1529 féminines = total 1682

Total des licences masculines : 323

Total des licences féminines : 2076

1625 épreuves ont été courues, par 5912 chevaux différents et 5211 cavaliers différents, 23224 départs ont été donnés.

Enfin dans notre département 140 concours SIF (Club) et 62 concours FFECOMPET ont été organisés.

Le constat d'une bonne dynamique de la compétition dans notre département se traduit par de bons résultats au Générali-Open-de-France (Championnat de France des Clubs) en effet 28 cavaliers aindinois sont montés sur le podium. 7 équipes de Horse-ball ont été médaillées au Grand Tournoi. Enfin 7 cavaliers et 4 équipes de Pony-Games sont récompensés aux Championnats Régionaux. Tous ces lauréats sont inscrits dans 20 clubs différents.

Félicitations à vous tous, cavaliers et coachs.

FONCTIONNEMENT DU CDE

Toutes ces actions s'appuient sur des bénévoles qui dirigent les commissions spécifiques. Le nombre de ces commissions n'est pas limité et nous sommes ouverts à tous les projets viables qui nous seront proposés. Nous voulons que chaque président de commission puisse travailler avec le plus d'autonomie possible.

Bernard FREY

Président du CDE01